

	<p>Ligue Régionale Grand Est de Basketball Maison Régionale des Sports 13 Rue Jean Moulin – 54510 Tomblaine</p>
	<p>Commission Régionale des Officiels 19 août 2019 à TOMBLAINE</p>
<p>PROCES-VERBAL</p>	

Présents : GABEL Geoffroy, MONTAGNE Yann, NAAS Gérard, SCHEER Guillaume, STAUDT Jonathan, PONS Thierry, DIEUDONNE Candice

En visio : ABID Valentin, BAR Léo, BETTIOL Béatrice, HESCHUNG Marie-Paule, KIRSCH René, MOUGINOT Fanny

Excusés : AMGHAR Nadia, BAERMANN Laetitia, HOCHENAUER Mathieu, TIBERI Michel

Présidents de CDO invités

Présents : CLIER Florian (54), GREGORI Gilles (88), MARC Michel (55), MAZOUZ Aziz (51), *MONTAGNE Yann (67), NAAS Gérard (68)*, ROSSI Bruno (10-52)

Excusés : BEGLOT-MARY Nelly (08), KIEFFER Laurent (57)

La séance a débuté à 19h00 au siège de la Maison Régionale des Sports à Tomblaine.

ORDRE DU JOUR:

1. Informations diverses arbitres (Dossiers médicaux, licence + e-mails)
2. Organisation JAPS
 - Programme
 - Contenus
 - Logistique
3. Formation initiale
 - Identification écoles d'arbitrage
 - Clubs
 - Formateurs (arbitres région + arbitres départementaux expérimentés)
4. Formateurs labélisés

1. Informations diverses arbitres (Dossiers médicaux, licence + e-mails)

Etat des lieux : 9 arbitres région sont montés STAGFED cette saison.

Il est nécessaire de rappeler à tous les clubs que les dossiers médicaux de leurs arbitres doivent avoir été validés par la commission médicale régionale et que leurs licences aient été saisies pour pouvoir participer à la Journée Annuelle de Pré-Saison et pour officier sur les rencontres amicales de début de saison.

Il est obligatoire de déclarer les matchs amicaux (assurance).

À la suite du bug de tous les sites fédéraux, lors de la saisie des licences par les clubs, les adresses e-mails des officiels dont les noms de domaine n'étaient pas reconnus par FBI ont été modifiés sans message d'alerte. Attention, cela va créer des soucis lors des envois de convocation.

2. JAPS

Responsable formation Arbitres par secteur

Reims : Léo BAR

Tomblaine : Jonathan STAUDT

Châtenois : Guillaume SCHEER

Programme & Contenus :

Proposition de programme commun par Guillaume SCHEER

5. 9h30 - 12h : Tests physiques + intervention technicien.
Thème : la gestion du rebond et la transition
6. 14h - 16h : séance vidéo.
7. 16 - 17h : nouvelles règles et consignes.
8. 17h : moment convivial

Certains thèmes seront ajustés en fonction des contenus proposés lors des stages de début de saison des arbitres nationaux.

Précision : Les formations JAPS dépendent de l'IRFBB, il est impératif de mettre Stéphanie GIRARD en copie des demandes d'interventions auprès des formateurs et techniciens (bilans pédagogique et financier des formations).

Logistique : Réservation des salles, repas, ballons, chasubles, gestion eau etc...= Centraliser les informations auprès de Candice.

Fournir un polo Ligue à chaque formateur, si des formateurs n'en ont pas en leur possession. Revenir rapidement vers Candice. Julia en avait distribué la saison dernière.

Rappel arbitres régionaux pour JAPS

- Luc Leger : Palier arbitres championnat de France -1
- Note mini QCM : 14/20
- Paiement
- Licence
- Dossiers médicaux

3. Formation initiale des arbitres

- Identification écoles d'arbitrage
- Clubs
- Formateurs

Afin de dynamiser la formation initiale des arbitres, il est proposé de faire une cartographie regroupant les 3 points cités précédemment pour identifier des zones où il est possible de mutualiser les ressources de formation. L'objectif est d'arriver à permettre aux clubs de former de jeunes arbitres et de susciter des vocations ensuite en permettant à ces arbitres de devenir officiels en faisant des formations plus proches d'eux, notamment dans les zones les plus isolées.

Charte des officiels

Contraintes de cette nouvelle saison : maximum 3 matchs par WE par arbitre (sur 3 jours glissés)

=> peut libérer du temps pour accompagner / tutorer

Disponibilités : si un arbitre disponible en région n'est pas désigné, il est considéré comme disponible pour être désigné par son comité départemental.

Sur les formations territoriales : Etablir un calendrier de formation général comportant l'intégralité des dates de formations des CDO et de la CRO pour éviter la surutilisation des formateurs.

Formation territoriale : Les CDO doivent proposer des arbitres à la formation régionale.

Formation : accentuer sur la pédagogie et la gestion des conflits, notamment les incivilités

4. Formateur labellisé

Un stage de formateurs de formateurs doit être organisé cette saison pour augmenter les compétences de nos formateurs.

Le formateur labellisé est un formateur d'arbitres ayant validé des compétences reconnues par la FFBB.

A ce titre il répond aux exigences suivantes :

Le formateur a validé un stage de formation initiale au cours duquel il a été formé :

- Aux pratiques pédagogiques
- A la connaissance du système de formation de la FFBB

Le formateur labellisé s'engage à former les arbitres dans le respect de la politique fédérale.

Le formateur entretient et justifie de ses connaissances, à chaque fois que la FFBB organise une remise à niveau des connaissances (ex : nouvelles règles, nouvelles consignes nationales, modification de la structure des formations, ...),

Le formateur est actif sur le plan pédagogique. Il doit justifier d'un minimum de 10 heures d'activité de formation chaque année.

La fonction de formateur labellisé est acquise à vie et valorisée dans la Charte des Officiels (crédit actuel de 5 points).

Tous les points ayant été abordés la réunion a pris fin à 21h30.

Geoffroy GABEL

Président de la CRO

Ligue Grand Est de Basketball

